

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE

A L'ATTENTION DU PERSONNEL DE LA RÉSIDENCE SAINTE CATHERINE DU C.C.A.S. DE LA VILLE DE NICE

Le syndicat **CGT Nice Métropole Côte d'Azur -
Section CCAS de la Ville de Nice** organise des réunions
d'informations syndicales sur les sites suivants :

RÉSIDENCE SAINTE CATHERINE
LE MERCREDI 25 SEPTEMBRE DE 14H00 A 16H00

Ordre du jour :

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

SALAIRE - AVANCEMENT

VOS REPRESENTANTS DU PERSONNEL CGT DANS LES INSTANCES

(COMITE TECHNIQUE (CT), COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP),
COMITE HYGIENE ET SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT), COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME)

QUESTIONS DIVERSES

N.B.: *Tout agent de la collectivité a le droit de participer (sans réduction de son traitement) à une heure d'information syndicale par mois sur son temps de travail (cumulable sur le trimestre) conformément à l'article 6 du décret n°85-397 du 03 avril 1985 modifié.*